

ISFM Award: engagement exceptionnel pour la formation

L'engagement prime Au cours de votre formation postgraduée, avez-vous eu l'opportunité de vous former auprès d'une personne faisant preuve d'un engagement exemplaire? Alors n'hésitez pas à la sélectionner à l'ISFM Award pour récompenser son engagement.

Monika Brodmann Maeder^a, Raphael Stolz^b

^a Dre méd., p.-d.-et MME, présidente de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM); ^b Dr méd., vice-président de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

Nous avons le plaisir de publier pour la dixième fois la mise au concours de l'ISFM Award. Les nombreuses personnes sélectionnées et l'écho positif que nous avons reçu confirment la pertinence et le bien-fondé de cette récompense. La remise de ce prix est devenue un événement fixe dans l'agenda de l'ISFM. La responsabilité que portent les médecins-cadres en matière de formation postgraduée constitue un des principes fondamentaux du transfert de connaissances et de compétences aux jeunes médecins. Or cette tâche ne peut guère être définie par le seul cahier des charges; l'engagement personnel et l'enthousiasme jouent un rôle bien plus important. Dans le domaine médical, les charges qui pèsent sur les médecins sont nombreuses et les ressources en matière de temps et de moyens à disposition se réduisent sans cesse. Il est donc important que les personnes particulièrement actives et motivées dans l'enseignement soient reconnues. C'est pourquoi l'ISFM entend donner la possibilité aux jeunes médecins de témoigner leur reconnaissance à des personnes ou à des équipes en charge de la formation postgraduée qui se distinguent par leur engagement extraordinaire, sans pour autant établir un classement.

Processus de nomination

Pour être sélectionné-e-s pour l'ISFM Award, les médecins doivent participer activement à la formation médicale postgraduée. Il s'agit notamment de médecins-cadres qui s'engagent personnellement en faveur de la formation des prochaines générations de spécialistes et qui font preuve de compétences exceptionnelles et d'initiative dans la manière de transmettre les connaissances et compétences. Cette année encore, il est également possible de nommer des

équipes en charge de la formation postgraduée. Pour que la nomination soit valable, elle doit être déposée par une ou un médecin en formation postgraduée ou qui a obtenu un titre de spécialiste il y a moins d'un an. De plus, elle doit être déposée conjointement par deux personnes et exprimer une reconnaissance personnelle pour la qualité de la formation dispensée par la personne choisie et pour son engagement. Afin qu'il ne résulte ni avantage ni conflit en raison du processus de nomination, vous ne pouvez sélectionner que les personnes ou les équipes chez qui vous ne travaillez plus. Les

noms des personnes qui ont déposé une nomination ne seront ni publiés, ni communiqués. Aucun classement ne sera établi.

Critères de nomination

- Seul-e-s les médecins en formation postgraduée en vue d'un titre de spécialiste ou d'une formation approfondie de droit privé ou ayant obtenu un titre de spécialiste il y a moins d'un an peuvent déposer une nomination.
- Une nomination doit être déposée conjointement par deux personnes.
- Les personnes qui déposent une nomination ne doivent plus travailler auprès des personnes qu'elles nomment.
- La personne nommée doit toujours exercer dans le domaine de la formation postgraduée.

Récompensez l'engagement

- L'ISFM Award permet d'exprimer une reconnaissance appuyée aux responsables de formation postgraduée, mais également à des équipes, qui font preuve d'un engagement exemplaire et de compétences particulières. Une ancienne formatrice ou un ancien formateur vous a laissé une impression durable? Alors n'hésitez pas à sélectionner cette personne pour l'ISFM Award!
- Pour cela, veuillez remplir le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'ISFM (www.siwf.ch → Projets → ISFM Award).
- Délai d'envoi : 31 juillet 2023
- Vous trouverez d'autres informations sur www.siwf.ch. Si vous avez des questions, nous sommes à votre entière disposition à l'adresse info@siwf.ch ou au 031 503 06 00.

Déposez votre nomination

Pour nommer quelqu'un, vous pouvez remplir le formulaire sur le site internet de l'ISFM (www.siwf.ch → Projets → ISFM Award) d'ici le 31 juillet 2023. La direction de l'ISFM contrôlera si la nomination est correcte du point de vue formel avant de la valider. Toutes les personnes dont la nomination a été validée recevront un acte de reconnaissance et un cadeau en récompense de leur engagement exceptionnel pour la formation postgraduée. Elles pourront également participer gratuitement au symposium MedEd le 13 septembre 2023 à Berne, et seront citées nommément (après accord) sur le site internet de l'ISFM (www.siwf.ch) et lors du symposium MedEd.

Correspondance
[info\[at\]siwf.ch](mailto:info[at]siwf.ch)



MedEd SYMPOSIUM SIWF/ISFM

Schweizerisches Institut für ärztliche Weiter- und Fortbildung
Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue

10. MedEd SYMPOSIUM

2023



SIWF_{FMH}
ISFM

Mit Simultan-
übersetzung
Avec traduction
simultanée

Perspektiven der ärztlichen Bildung
Perspectives de la formation médicale

Keynote Speakers 2023

Tanja Krones
Prof. Dr. med.
Zürich

Sven Staender
PD Dr. med.
Männedorf

Raphäel Bonvin
Pr Dr méd.
Fribourg

Lutz Jäncke
Prof. Dr. rer. nat.
Zürich

Save the Date
13. September 2023
Casino, Bern

Das MedEd-Symposium ist im Rahmen der erweiterten Fortbildung
in allen Fachgebieten mit **7 Credits** anerkannt (**SIWF-approved**).
Le Symposium MedEd donne droit à **7 crédits** dans toutes les disciplines
dans le cadre de la formation continue élargie (**ISFM approved**).



Anmeldung/Inscription: www.congress-info.ch/meded2023

Le symposium MedEd aura lieu en septembre.